



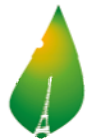
Vers des Concessions 2.0 en Afrique Centrale

Reconnaître et gérer les droits
superposés

Alain Karsenty, Cédric Vermeulen



Global Landscapes Forum | Paris
Launching the new development and climate agenda



PARIS2015
ON CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Des espaces bien occupés

- Des aires protégées (7 à 10 % des territoires)
- Des forêts communautaires (concessions) embryonnaires (sauf au Cameroun)
- Des forêts communales très limitées
- Des concessions industrielles occupant une large part des forêts naturelles (productives bois d'oeuvre)
- Des espaces forestiers non affectés se faisant rares (sauf RDC)

Les concessions forestières en Afrique centrale sont souvent très étendues: besoin de prise en compte des superpositions de droits (land sharing)

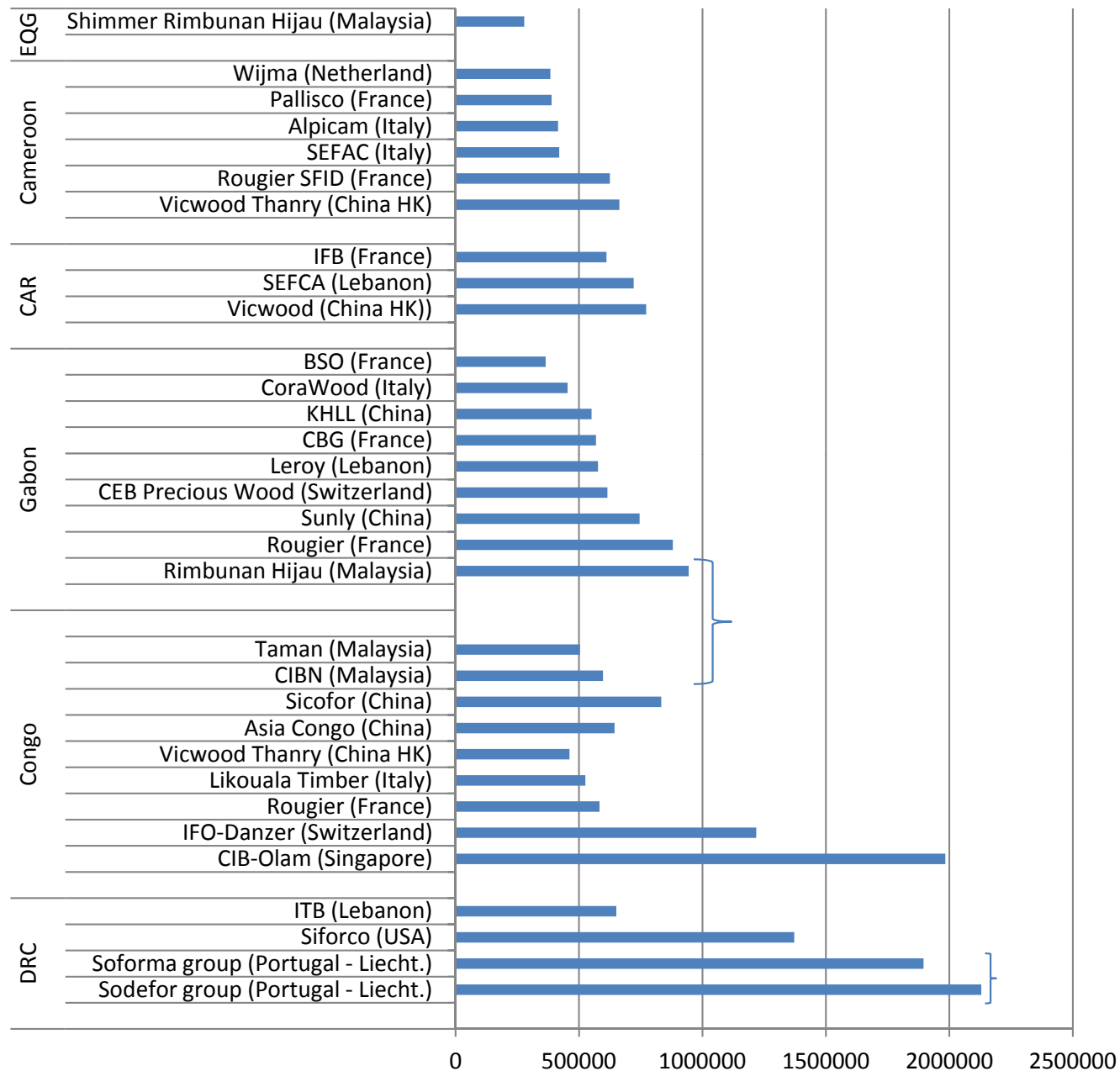


Concentration et fragmentation

- Avec l'accroissement démographique, la possibilité de grandes concessions se réduit progressivement (les exceptions étant essentiellement le Gabon, le Nord-Congo et l'extrême Est du Cameroun).
 - Certaines vont inévitablement voir leur taille se réduire (et seront probablement converties en surface agricoles à un stade ou un autre), d'autres seront transformées en forêts communautaires ou appropriées par les ménages, ou dédiées aux artisans
 - Les grandes concessions vont vraisemblablement se maintenir si leur rôle de structuration économique et sociale de territoires éloignés reste tangible

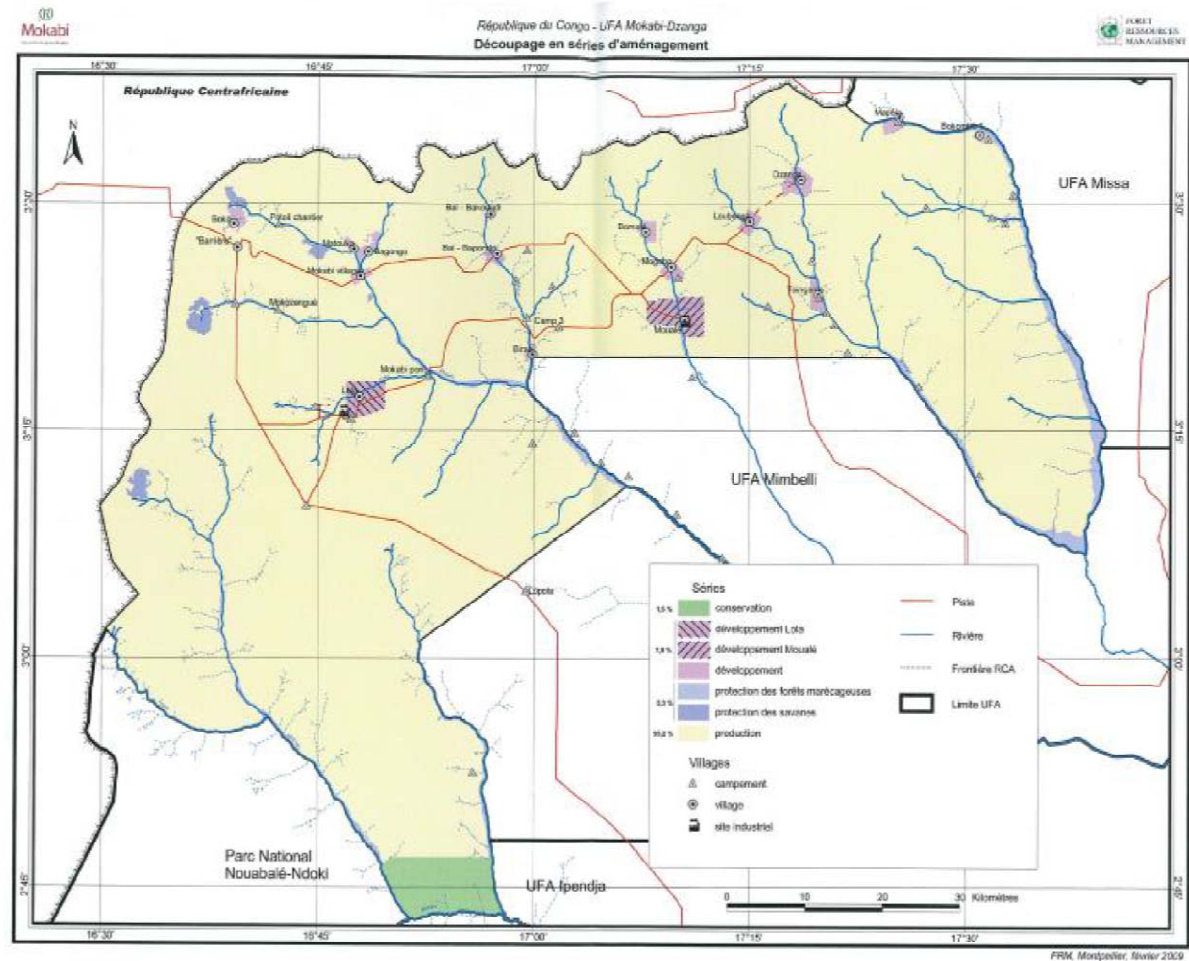


Surfaces en concession des principales sociétés (hectares)



Règles nationales et initiatives d'ONG

- Les nouvelles réglementations (Gabon, Cameroun, Congo) prescrivent un certain partage des bénéfices de l'exploitation et les plans d'aménagement font souvent place à des "séries agricoles" au sein des concessions
 - Les "Séries de Développement Communautaires" au sein des concessions au Congo constituent à la fois des instruments de partage des bénéfices et de réinvestissement communautaires (mais fonctionnent mal)



Impact des initiatives d'ONG: *MappingForRights* (RFUK) et *Rights and Resources Initiative* travaillent à la cartographie des espaces coutumiers et à la reconnaissance des droits

MAPPING FOR RIGHTS > Interactive Map

Putting communities on the map

[How to use](#) | [Data sources](#) | [My Interactive Map](#) | [Logout](#)

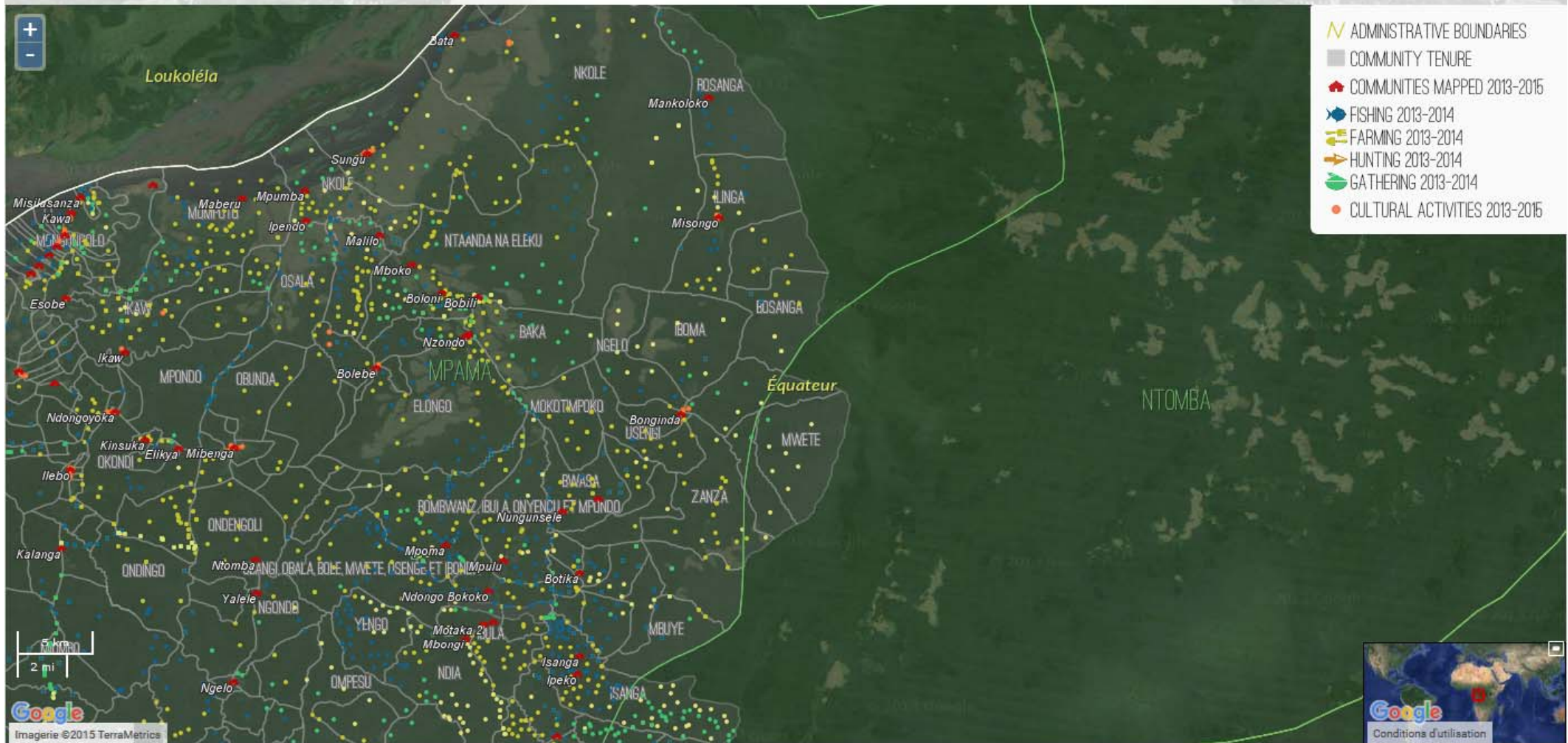
Community Mapping ▾

Conservation ▾

Concessions and Permits ▾

Infrastructure ▾

Administrative Units ▾



Switch basemap

Refresh

Clear layers

Print map

Superposition avec les concessions

MAPPING FOR RIGHTS > Interactive Map

Putting communities on the map

[How to use](#) | [Data sources](#) | [My Interactive Map](#) | [Logout](#)

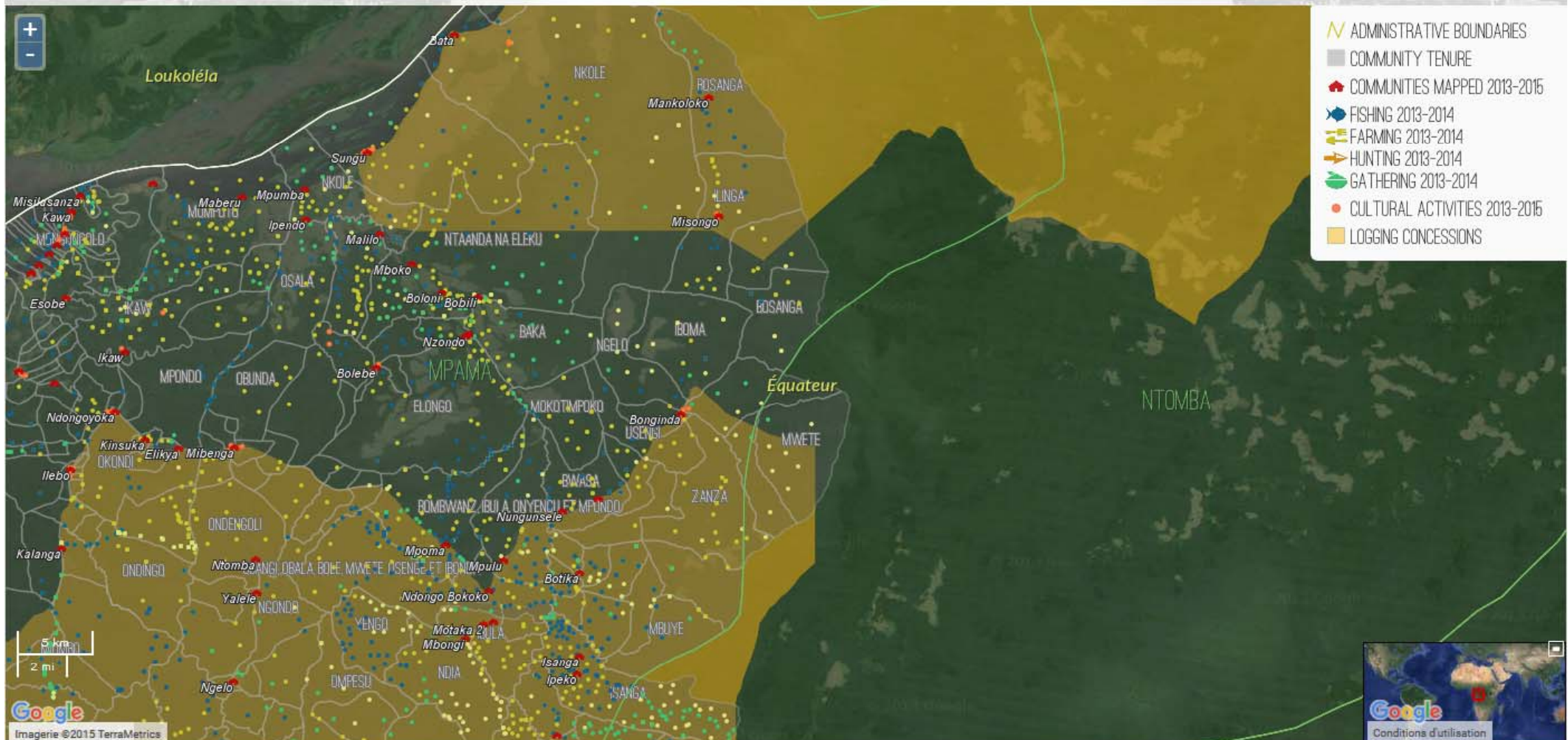
Community Mapping ▾

Conservation ▾

Concessions and Permits ▾

Infrastructure ▾

Administrative Units ▾



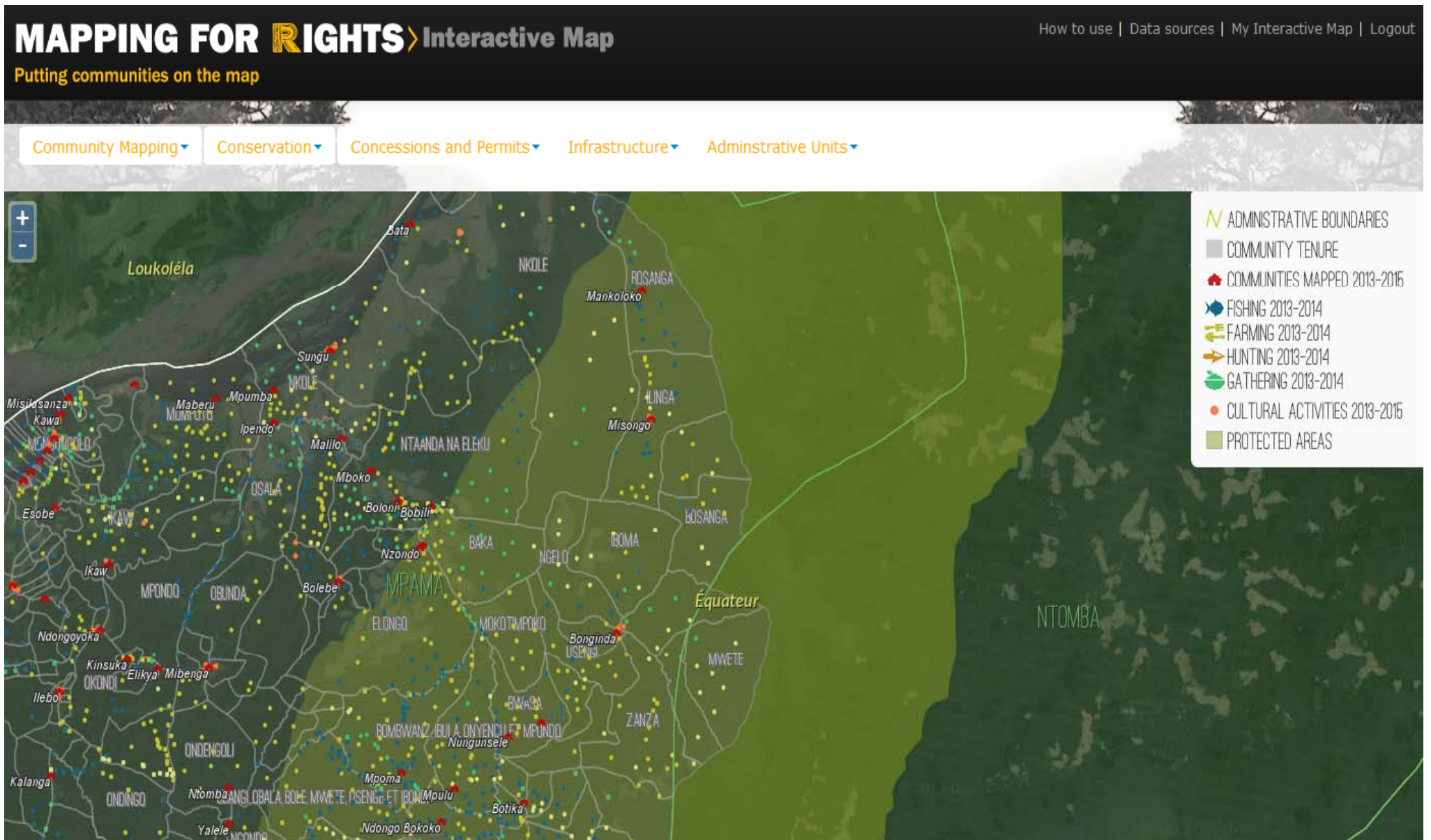
Switch basemap

Refresh

Clear layers

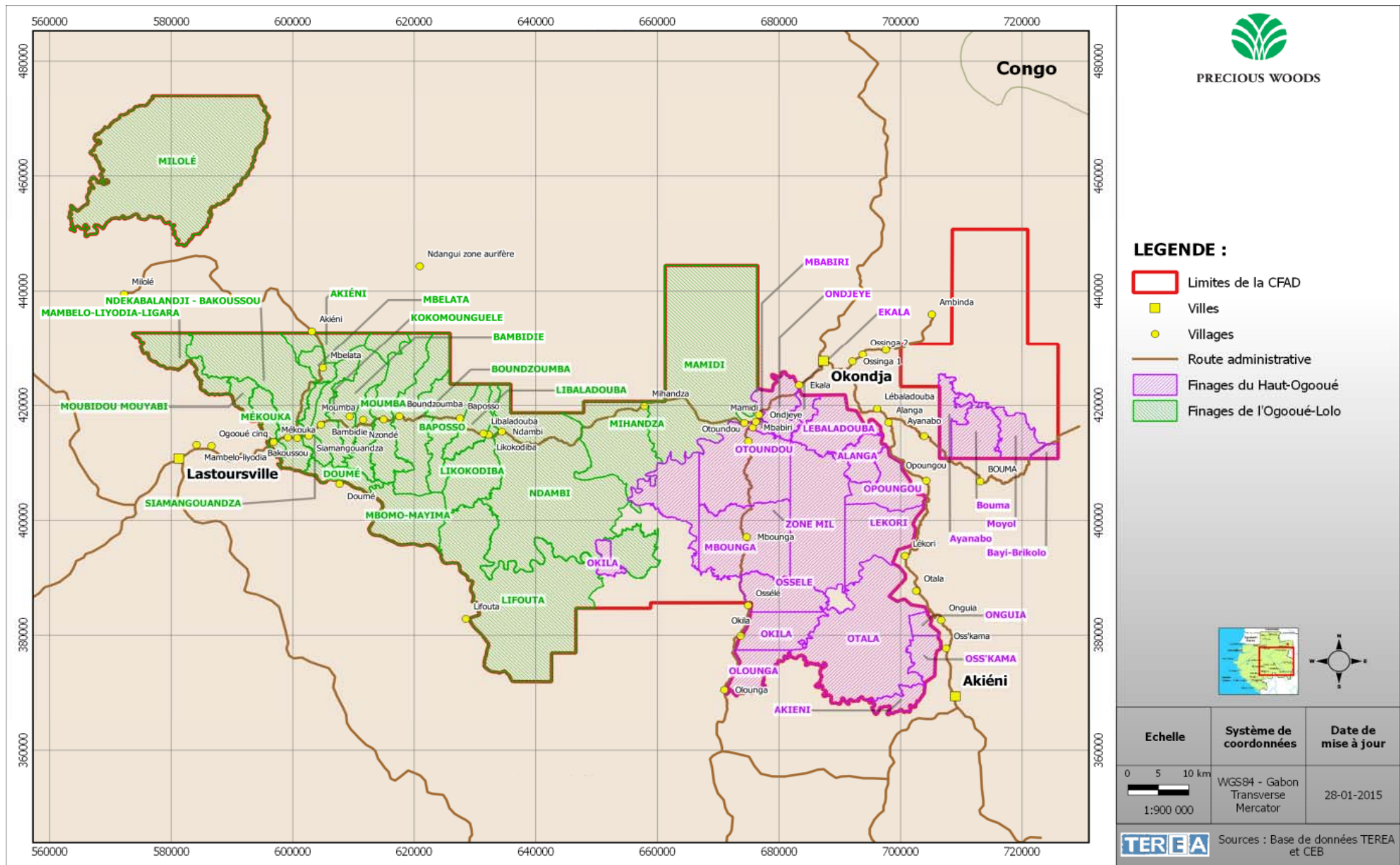
Print map

... et avec les aires protégées



La certification FSC pousse à la reconnaissance des espaces coutumiers

Carte des “finages” coutumiers au sein de la concession CEB au Gabon

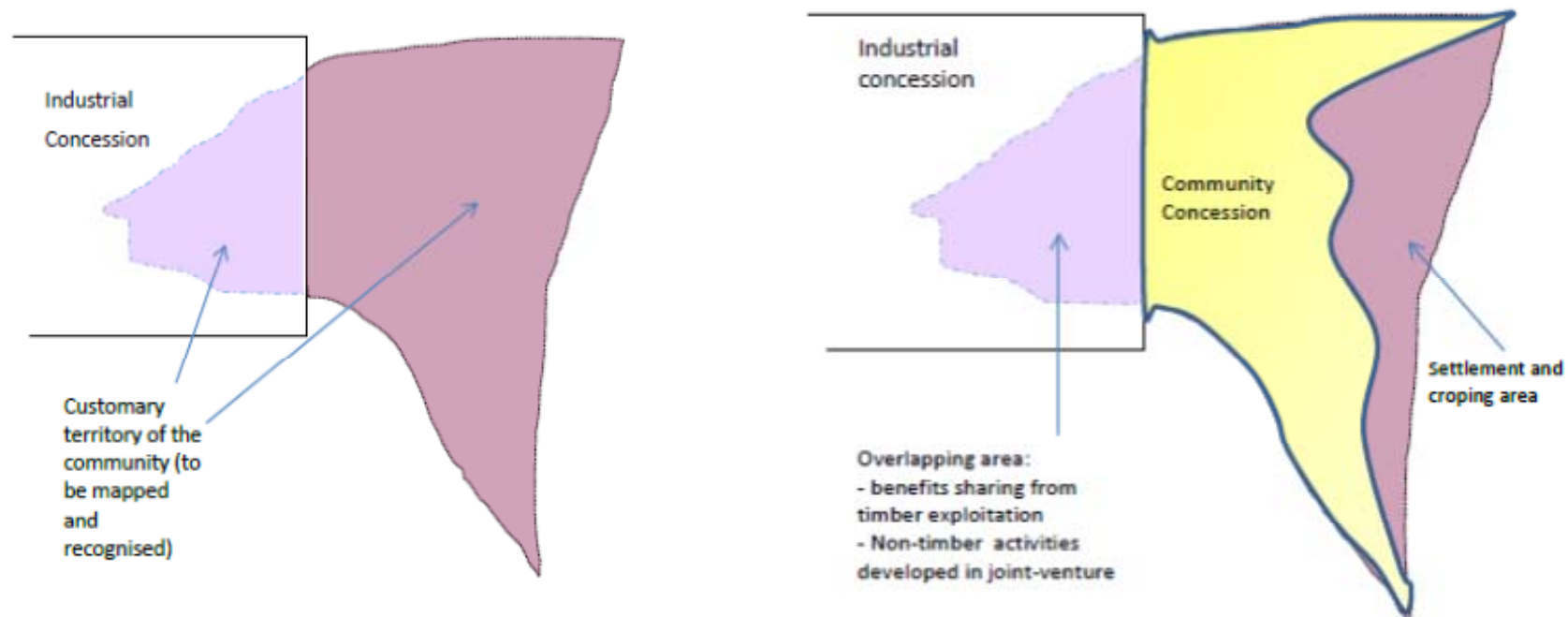


Au delà du bois d'œuvre : développer de nouvelles filières en association avec les ayants droit locaux

- Compétition d'autres usages commerciaux: palmiers à huile, hévéa, cacao... souvent encouragés par les gouvernements
- Une évolution du régime des concessions est souhaitable – et a vraisemblablement commencé, notamment dans les concessions FSC (ex. superposition avec safari à Kabo – CIB)
- Nécessité de passer d'un droit d'exploitation spécialisée (bois d'œuvre) à un plus large spectre d'activités commerciales (valorisation de PFNL, ressources génétiques, agroforesterie, plantations sur terres dégradées et savanes incluses – y compris teck, cacao, palmier à huile...), chasse sportive, charbon de bois...
- **Évolution acceptable seulement si reconnaissance des finages coutumiers au sein des concessions:** les nouvelles activités doivent être développées avec les populations sur la base des finages
- Activités contractualisées plus ou moins intégrées (transport, logistique) permettant de nouvelles sources de revenus pour les populations

Du « land sparing » au « land sharing » : les concessions 2.0 comme hybrides entre une concession classique et une institution territoriale

- Cartographies systématique des finages au sein et en dehors des concessions
- Organisation de la dimension duale (inclusive et exclusive) de la foresterie communautaire, combinant espaces de droits superposés *et concession communautaires un espace exclusif*
- Classement des UFA, pas réalisé ou pas achevé en AC, comme opportunité légale pour un ajustement des limites de concessions industrielles afin de permettre des concessions communautaires de dimension viable pour des entreprises artisanales



Gérer les droits superposés “par couches”

- Sur les espaces superposés:
 - L’exploitation du bois d’oeuvre doit rester l’exclusivité du concessionnaire (avec partage de ses bénéfices) mais des arbres peuvent être conservés (chenilles...) après accord avec les populations (ex. CIB au Congo)
 - La chasse sportive peut être confiée à un opérateur spécialisé,
 - Des investissements seront nécessaires pour faire émerger des entreprises conjointes pour l’exploitation commerciale des PFNL
 - Des PSE financés par des bailleurs externes peuvent financer des plantations de bois d’oeuvre et de bois énergie sur des espaces de restauration
 - Des cultures de rente (cocoa, palmiers...) peuvent être établis avec les ménages sur des terres dégradées (contrats d’approvisionnement avec le concessionnaire)...
- Partage du processus de décision sur l’usage des terres et des ressources :
 - Assemblée de la concession avec droits de vote des communautés représentées
 - “Comités de finages” établis sur les différents finages inclus avec vocation de discuter des usages locaux des ressources et des bénéfices redistribués, ainsi que des associations économiques
- La mise en oeuvre resterait entre les mains du concessionnaire, sous la supervision de l’administration et de l’assemblée de la concession

Je n'ai pas
tout
compris...



Thank you for
your attention!